Écho

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **42 (2015)**

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Supprimer la double nationalité

L'UDC veut interdire la double nationalité en Suisse. Des parlementaires UDC de trois cantons – Bâle-Campagne, Zoug et Nidwald – demandent que leur canton soumette une initiative à la Confédération afin qu'elle réforme en conséquence la loi sur la nationalité. Lukas Reimann, conseiller national UDC de Saint-Gall, a également remis une motion visant à refuser la double nationalité aux ressortissants des pays n'autorisant pas cette pratique. Pour justifier ces interventions, les promoteurs avancent que la double nationalité nuirait à la loyauté envers la Suisse et serait néfaste à l'intégration. Roland Rino Büchel, membre du Comité de l'OSE et conseiller national UDC, partage aussi cette opinion. Il a demandé au Conseil fédéral combien le Corps des gardes-frontière compte de citoyens ayant la double nationalité assurant un service armé et si cela pose des problèmes de loyauté. L'interdiction de la double nationalité serait désastreuse pour les 750 000 Suisses de l'étranger qui sont 73 % à en bénéficier.

L'initiative «Le droit suisse au lieu de juges étrangers» a abouti

Le nombre de signatures recueillies pour cette initiative populaire est suffisant. Le président de l'UDC Toni Brunner a déclaré début octobre que son organisation avait réuni 110 000 signatures. Les auteurs de l'initiative demandent que le droit national soit prioritaire sur le droit international en Suisse. L'objectif premier de l'initiative est d'empêcher que la Cour européenne des droits de l'homme puisse critiquer des initiatives populaires suisses transgressant le droit international.

Les personnes naturalisées s'intègrent mieux

Une étude des universités de Zurich, Standford et Mannheim soutenue par le Fonds national suisse conclut que les personnes naturalisées s'intègrent plus rapidement et mieux dans la société. Selon les chercheurs, chez tous les groupes étudiés, qu'ils aient ou non fait des études, la naturalisation des immigrés sert de catalyseur à l'intégration.

Adrian Frutiger

Nous avons tous déjà vu ses créations, souvent sans le savoir mais presque tous les jours. Chez les typographes, imprimeurs et graphistes, Adrian Frutiger est une légende. Sa plus célèbre création, la police de caractères «Frutiger», est apparue en 1975. Il a aussi conçu les polices «Univers», ainsi que l'«Astra Frutiger», la police utilisée en Suisse sur tous les panneaux routiers. Né en 1928 à Interlaken, il a suivi un apprentissage de typographe avant d'étudier à l'École des arts décoratifs de Zurich, puis de gagner Paris en 1952. Après de nombreux succès, il est finalement revenu en Suisse à Bremgarten près de Berne, où il est décédé en septembre à l'âge de 87 ans.

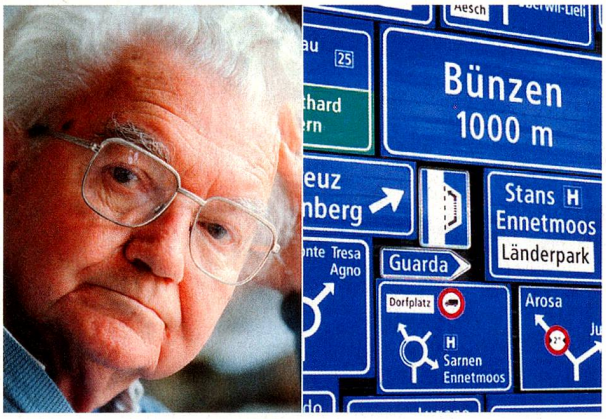

«Bien sûr que le peuple est responsable de ses dirigeants.»

PAUL BERTOLOLY (1892–1972), MÉDECIN ET ÉCRIVAIN ALLEMAND

«L'UDC est prête à assumer des responsabilités gouvernementales supplémentaires. Si on ne nous donne pas de deuxième siège au Conseil fédéral, je me demande bien pourquoi on organise encore des élections.»

TONI BRUNNER, PRÉSIDENT DE L'UDC, LE JOUR DES ÉLECTIONS

«La politique est le paradis des baratineurs à la langue bien pendue.»

GEORGE BERNARD SHAW (1856-1950), DRAMATURGE ET POLITICIEN IRLANDAIS

«Après avoir perdu des plumes pendant 36 ans, une petite victoire est déjà une victoire.»

PHILIPP MÜLLER, PRÉSIDENT DU PLR, LE JOUR DES ÉLECTIONS

«(...) plais à peu. Plaire à beaucoup est mal.»

FRIEDRICH SCHILLER (1759–1805), POÈTE ET DRAMATURGE ALLEMAND

«La campagne électorale a été marquée par la crise migratoire. Du pain bénit pour l'UDC.»

CHRISTOPHE DARBELLAY, PRÉSIDENT DU PDC, LE JOUR DES ÉLECTIONS

«La bouffe vient d'abord, ensuite la morale.»

BERTOLT BRECHT (1898–1956), DRAMATURGE ALLEMAND

«Je trouve absurde la politique du Conseil fédéral visant à subordonner la Suisse aux juges européens.»

ROGER KÖPPEL, CONSEILLER NATIONAL NOUVELLEMENT ÉLU ET RÉDACTEUR EN CHEF DE LA «WELTWOCHE»

«En politique, on apprend souvent de ses ennemis, c'est une vérité connue depuis longtemps.»

LÉNINE (1870–1924), HOMME POLITIQUE ET RÉVOLUTIONNAIRE RUSSE